Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 05/03/2024, à 17h30

2024.01

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le cinq mars , à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 27/02/2024
Membres en exercice : 75
Membres présents : 47
Membres votants : 50
Procuration : 3
Hélène BERGER à Philippe MASSARD, Marylène GACHET à Pascal CHEMINOT, Benoît VANDENDORPE à Catherine DEGRAVE

OBJET 2024-01 : Orientations budgétaires pour l'exercice 2024 -Débat en comité syndical

Vu la loi NOTRe du 07/08/2015 qui crée le rapport d'orientation budgétaire pour les EPCI de plus de 10 000 habitants (comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants)

Vu le CGCT et notamment les articles L2312-1 et L5217-10-4, qui précise que le débat d'orientation budgétaire doit se dérouler dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget primitif.

Considérant que ce débat est la première étape incontournable du cycle budgétaire qui donne aux membres de l'assemblée délibérante les informations qui leur permettront d'exercer leur pouvoir à l'occasion du vote du budget primitif.

Ce rapport reprend différents éléments de contexte, la présentation de la stratégie financière du SMICTOM du Chinonais. Il est proposé au Comité syndical d'engager le débat avant de se prononcer sur le budget 2024 qui sera soumis au vote de l'assemblée le 9 avril 2024.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président ;

PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2024 sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexée à la présente délibération.

APPROUVE à l'unanimité le rapport d'orientation budgétaire pour 2024, ci-annexé.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Philippe MASSARD

SYNDICAT MIXTE COLLECTE ET TRAITEMENT DU CHINONAIS (37) ORDURES MÉNAGÈRES

Présents :
Secrétaire de séance : M. POUJAUD

CC Chinon Vienne et Loire	Claude ROUX (Anché) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé-sur-Loire) – Michel PIQUIER (Cinais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Patrice TESSIER (Rivière) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) - Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Éric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Alain COUVREUX (Champigny sur Veude) - Pascal MARECHAUX (Chaveignes) - Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) - Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) - Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) - Jean-Marie GENNETEAU (L'Ile Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Lillian MOREAU (Maillé) - Natalie SENNEGON (Neuil) – Anne AUGRAS HUCHINS (Nouâtre) - Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne) - Daniel POUJAUD (Ports Sur Vienne) – Françoise MORIN (Pouzay) – Cyrille BONNIN (Pussigny) – François LIARD (Saint-Epain) – Dominique MONTIER (Sazilly) – Anne Sophie LEVILAIN (Tavant) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Fabien BARREAU (Cheillé) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) - Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Colette Jouet (Rivarennes) - Patrice CADOT (Thilouze) - Jean-Pierre HOUBRON (Villaines les Rochers)

Excusés :
Hélène BERGER (Chinon), Marylène GACHET (Chinon), Pascale SAULNIER (Maillé), Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne), François BEL (La Roche Clermault), Karine LATOUCHE (Saint Epain), Bernard MUREAU (Savigny en Véron), Paul TULASNE (Savigny en Véron)

Transmis au représentant de l'Etat le ……
Publié sur le site internet le ……
Le Président,
P. MASSARD

SYNDICAT MIXTE COLLECTE ET TRAITEMENT DU CHINONAIS (37) ORDURES MÉNAGÈRES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 05/03/2024, à 17h30

2024.02

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le cinq mars , à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 27/02/2024
Membres en exercice : 75
Membres présents : 47
Membres votants : 50
Procuration : 3
Hélène BERGER à Philippe MASSARD, Marylène GACHET à Pascal CHEMINOT, Benoît VANDENDORPE à Catherine DEGRAVE

OBJET 2024-02 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L332-8, L332-9 et L332-24 à L332-26 ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu la déclaration de vacance d'emploi faite auprès du Centre de gestion sous le n° V037240301373993001

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent dans le but de renforcer les effectifs,

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi non permanent afin de pouvoir recruter un agent contractuel pour mener à bien un projet ou une opération identifiée,

Le Président rappelle que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois nécessaires au fonctionnement des services sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

1. **Recrutement d'un contrat de projet**

Afin de répondre à l'accroissement d'activité liée à la nouvelle obligation de trier les biodéchets, il est proposé la création à compter du 1er avril d'un emploi non permanent dans le grade de technicien, catégorie B à temps complet pour mener à bien le projet de chargé de mission prévention et biodéchets

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté pour une durée déterminée de 2 ans, renouvelable jusqu'à ce que la mission soit terminée.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à un indice brut de la grille du grade de recrutement, en tenant compte des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue et de l'expérience.

Le candidat pourra bénéficier du régime indemnitaire.

2. **Création d'un emploi permanent**

Afin de renforcer l'équipe en place dans la gestion des projets à venir et dans le but de préparer le départ en retraite de l'agent en charge des finances, il est proposé la création d'un emploi permanent à temps complet à compter du 1er avril 2024.

Cet emploi sera occupé par un agent dans le grade de Rédacteur, catégorie B pour occuper les fonctions de chargé de missions polyvalentes.

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans les conditions de l'article L.332-8 2° du CGCT

En cas de recherche infructueuse de candidat statutaire, ce contrat pourra être conclu pour une durée déterminée de 3 ans maximum.

La rémunération sera calculée sur la base de la grille indiciaire des rédacteurs. L'agent bénéficiera du régime indemnitaire.

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

Filière	EMPLOI	GRADE ASSOCIE	cat	Durée hebdo	Postes pourvus	Observ.
Technique	Direction des services	Ingénieur	A	TC	1	Contractuel
	Chargé de prévention déchets	**Technicien**	**B**	**TC**	**+1**	**Contrat de projet**
	Chargé du suivi d'exploitation	Adjoint Technique Ppal de 2ème classe	C	TC	1	
Administrative	Responsable comptabilité-paie-budget	Secrétaire de Mairie	A	TC	1	
	Responsable administratif, RH et commande publique,	Rédacteur pal de 2° classe	B	TC	1	
	Chargé de développement de la communication	Adjoint administratif pal 2ème classe	C	TC	1	
	Chargé de mission subventions	**Rédacteur**	**B**	**TC**	**+1**	**A compter du 01/04/2024**
Animation	Animatrice suivi collecte	Adjoint d'animation Pal 2ème cl	C		2	
	Animatrice/prévention	Adjoint d'animation	C	TC	1	

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE la création d'un emploi permanent sur un grade de rédacteur,**
- **AUTORISE le recrutement d'un contractuel pour occuper l'emploi permanent,**
- **APPROUVE la création d'un contrat de projet sur un grade de technicien,**
- **APPROUVE le tableau des effectifs ci-dessus,**
- **INSCRIT au budget les crédits correspondants,**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Philippe MASSARD

SYNDICAT MIXTE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU CHINONAIS (37)

Présents :
Secrétaire de séance : M. POUJAUD

CC Chinon Vienne et Loire	Claude ROUX (Anché) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé-sur-Loire) – Michel PIQUIER (Cinais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Patrice TESSIER (Rivière) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) - Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Éric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Alain COUVREUX (Champigny sur Veude) - Pascal MARECHAUX (Chaveignes) - Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) - Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) - Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) - Jean-Marie GENNETEAU (L'Ile Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Lillian MOREAU (Maillé) - Natalie SENNEGON (Neuil) – Anne AUGRAS HUCHINS (Nouâtre) - Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne) - Daniel POUJAUD (Ports Sur Vienne) – Françoise MORIN (Pouzay) – Cyrille BONNIN (Pussigny) – François LIARD (Saint-Epain) – Dominique MONTIER (Sazilly) – Anne Sophie LEVILAIN (Tavant) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Fabien BARREAU (Cheillé) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) - Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Colette Jouet (Rivarennes) - Patrice CADOT (Thilouze) - Jean-Pierre HOUBRON (Villaines les Rochers)

Excusés :
Hélène BERGER (Chinon), Marylène GACHET (Chinon), Pascale SAULNIER (Maillé), Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne), François BEL (La Roche Clermault), Karine LATOUCHE (Saint Epain), Bernard MUREAU (Savigny en Véron), Paul TULASNE (Savigny en Véron)

Transmis au représentant de l'Etat le ……
Publié sur le site internet le ……
Le Président,
P. MASSARD

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 05/03/2024, à 17h30

2024.03

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le cinq mars , à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 27/02/2024
Membres en exercice : 75
Membres présents : 47
Membres votants : 50
Procuration : 3
Hélène BERGER à Philippe MASSARD, Marylène GACHET à Pascal CHEMINOT, Benoît VANDENDORPE à Catherine DEGRAVE
Secrétaire de séance : M. POUJAUD

OBJET 2024-03 : SOUSCRIPTION CONTRAT ASSURANCE STATUTAIRE IRCANTEC

Le Président informe l'assemblé que le SMICTOM adhère actuellement contrat groupe du Centre de Gestion 37 pour les agents CNRACL. Il convient d'adhérer également d'assurer les agents contractuels afin de bénéficier d'une police d'assurance couvrant les risques statutaires de l'ensemble du personnel

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Le Président propose au comité syndical d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire souscrit par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire pour les années 2021-2024 aux conditions suivantes :

Compagnie d'assurance retenue : CNP ASSURANCES
Courtier gestionnaire : Relyens
Régime du contrat : capitalisation
Gestion du contrat : assurée par les services du Centre de Gestion d'Indre et Loire
Durée du contrat : 1 an à compter du 1er janvier 2024 avec possibilité de résiliation annuelle en respectant un préavis de 4 mois.
Catégorie(s) de personnel assuré, taux de cotisation retenu(s) et garanties souscrites :
Tous risques avec **franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire**
Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public : 1,15%

Tous risques avec **franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire** :

Assiette de cotisation :

- Traitement indiciaire brut (***élément obligatoire***),
- La nouvelle bonification indiciaire (NBI),
- Le suppléant familial de traitement (SFT),
- Les primes, indemnités ou gratifications versées, à l'exclusion de celles affectées à des remboursements de frais (IFSE),
- Les charges patronales.

L'adhésion au contrat groupe donne lieu au versement d'une participation financière appelée « frais de gestion » auprès du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire dont le montant s'élève à un pourcentage de la masse salariale assurée hors charges patronales.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG37 pour les fonctionnaires et les contractuels de droit public IRCANTEC.
- **AUTORISE** le Président à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférant.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Philippe MASSARD

SYNDICAT MIXTE COLLECTE ET TRAITEMENT DU CHINONAIS (37) ORDURES MÉNAGÈRES

CC Chinon Vienne et Loire	Claude ROUX (Anché) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé-sur-Loire) – Michel PIQUIER (Cinais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Patrice TESSIER (Rivière) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) - Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Éric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Alain COUVREUX (Champigny sur Veude) - Pascal MARECHAUX (Chaveignes) - Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) - Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) - Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) - Jean-Marie GENNETEAU (L'Ile Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Lillian MOREAU (Maillé) - Natalie SENNEGON (Neuil) – Anne AUGRAS HUCHINS (Nouâtre) - Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne) - Daniel POUJAUD (Ports Sur Vienne) – Françoise MORIN (Pouzay) – Cyrille BONNIN (Pussigny) – François LIARD (Saint-Epain) – Dominique MONTIER (Sazilly) – Anne Sophie LEVILAIN (Tavant) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Fabien BARREAU (Cheillé) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) - Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Colette Jouet (Rivarennes) - Patrice CADOT (Thilouze) - Jean-Pierre HOUBRON (Villaines les Rochers)

Excusés :
Hélène BERGER (Chinon), Marylène GACHET (Chinon), Pascale SAULNIER (Maillé), Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne), François BEL (La Roche Clermault), Karine LATOUCHE (Saint Epain), Bernard MUREAU (Savigny en Véron), Paul TULASNE (Savigny en Véron)

Transmis au représentant de l'Etat le ……
Publié sur le site internet le ……
Le Président,
P. MASSARD

SYNDICAT MIXTE COLLECTE ET TRAITEMENT DU CHINONAIS (37) ORDURES MÉNAGÈRES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 05/03/2024, à 17h30

2024.04

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le cinq mars , à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 27/02/2024
Membres en exercice : 75
Membres présents : 47
Membres votants : 50
Procuration : 3
Hélène BERGER à Philippe MASSARD, Marylène GACHET à Pascal CHEMINOT, Benoît VANDENDORPE à Catherine DEGRAVE
Secrétaire de séance : M. POUJAUD

OBJET 2024-04 : Élection Commission d'Appel d'Offres

Le Président informe l'assemblé qu'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres a démissionné. Afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission, il convient d'élire un nouveau membre titulaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-5 et D.1411-5, L.1414 et suivants,

Il est rappelé que la Commission d'Appel d'Offres est composée du Président ou de son représentant, membre de droit, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants.
Ces membres ont voix délibérative.
En cas de partage égal des voix, le Président a voix prépondérante.

Considérant qu'il convient de compléter la liste des membres titulaires de la commission d'appel d'offres, Les membres de la Commission d'Appel d'offres élus feront partie des jurys nécessaires lors des procédures afférentes à la commande publique notamment pour les marchés dont le montant est supérieur aux seuils européens.
Aussi Monsieur le Président présente la liste actuelle des membres de la CAO.

M. LUANCO présente sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la candidature de M. LUANCO.
- **AUTORISE le** Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Didier DOUCHET	Mme Hélène BERGER
M. Claude ROUX	Mme Marie-Rose BROTIER
M. Daniel POUJAUD	M. Fabien BARREAU
M. Eric LUANCO	M. Simon BUFFETEAU
Mme Catherine DEGRAVE	M. François BEL

Pour extrait conforme,
Le Président,
Philippe MASSARD

SYNDICAT MIXTE COLLECTE ET TRAITEMENT DU CHINONAIS (37) ORDURES MÉNAGÈRES

CC Chinon Vienne et Loire	Claude ROUX (Anché) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé-sur-Loire) – Michel PIQUIER (Cinais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Patrice TESSIER (Rivière) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) - Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Éric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Alain COUVREUX (Champigny sur Veude) - Pascal MARECHAUX (Chaveignes) - Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) - Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) - Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) - Jean-Marie GENNETEAU (L'Ile Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Lillian MOREAU (Maillé) - Natalie SENNEGON (Neuil) – Anne AUGRAS HUCHINS (Nouâtre) - Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne) - Daniel POUJAUD (Ports Sur Vienne) – Françoise MORIN (Pouzay) – Cyrille BONNIN (Pussigny) – François LIARD (Saint-Epain) – Dominique MONTIER (Sazilly) – Anne Sophie LEVILAIN (Tavant) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Fabien BARREAU (Cheillé) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) - Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Colette Jouet (Rivarennes) - Patrice CADOT (Thilouze) - Jean-Pierre HOUBRON (Villaines les Rochers)

Excusés :
Hélène BERGER (Chinon), Marylène GACHET (Chinon), Pascale SAULNIER (Maillé), Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne), François BEL (La Roche Clermault), Karine LATOUCHE (Saint Epain), Bernard MUREAU (Savigny en Véron), Paul TULASNE (Savigny en Véron)

Transmis au représentant de l'Etat le ……
Publié sur le site internet le ……
Le Président,
P. MASSARD

SYNDICAT MIXTE COLLECTE ET TRAITEMENT DU CHINONAIS (37) ORDURES MÉNAGÈRES